

UNIVERSITÉ MCGILL
Département des littératures de langue française, de traduction et de création

PLAN PROVISOIRE

FREN 372 – Littérature québécoise 1 : Le récit bref
Prof. Jane Everett

Automne 2020

Courriel : jane.everett@mcgill.ca

Heures de bureau virtuelles : le mardi de 14h30 à 16h00*, sur rendez-vous, par Zoom ou MS Teams.

* En cas de conflit d'horaire, me contacter pour prendre rendez-vous à un autre moment.

Préalables et restrictions : Aucun.

Contenu du cours : Étude du récit bref au Québec, depuis le XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Après avoir examiné l'évolution des pratiques, nous analyserons en plus de profondeur un certain nombre de textes représentatifs. Parmi les auteur·e·s à l'étude : Ulric-Joseph Tessier, Honoré Beaugrand, Blanche Lamontagne Beaugrand, Michelle Le Normand, Clément Marchand, Claire Martin, Gabrielle Roy, André Berthiaume, Gilles Archambault, Gaëtan Brulotte, André Major, Monique Proulx, Élise Turcotte, Nadine Bismuth, Lise Tremblay, Samuel Archibald, Aude.

Objectifs généraux : Ce cours vise à familiariser les étudiant·e·s avec le récit bref québécois de langue française et à leur proposer des « clés » pour le lire et l'analyser. À cette fin, après avoir fourni un certain nombre de définitions de base et retracé brièvement l'évolution de la forme à travers les siècles, ce cours se consacrera à l'examen d'un corpus de textes illustrant différents moments de cette évolution et les différentes pratiques du récit bref auxquelles elle a donné lieu.

Les étudiant·e·s seront appelé·e·s à appliquer la compétence de lecture acquise dans le cadre d'activités diverses et des travaux à remettre.

Objectifs spécifiques : Plus spécifiquement, à la fin du cours, les étudiant·e·s devraient être en mesure de

- identifier les principales étapes de l'évolution du récit bref de langue française au Québec, du XIX^e siècle jusqu'à l'époque contemporaine ;
- reconnaître les principales caractéristiques de récits brefs appartenant à différentes périodes de cette évolution et expliquer, pour un texte donné, en quoi celui-ci est représentatif (ou non) de la pratique du récit bref à l'époque où il a été publié, en se référant à sa forme aussi bien qu'à son contenu ;
- analyser et différencier des textes (écrits ou non par le/la même auteur·trice) appartenant à une même période ou à des périodes différentes et situer ces différences par rapport aux préoccupations esthétiques (éventuellement, socioculturelles) de leur(s) auteur(s)·trice(s) et des périodes en question ;

- évaluer la pertinence d'études critiques portant sur les textes examinés dans le contexte du cours et, plus généralement, sur le récit bref québécois et son évolution, et justifier cette évaluation.

Lectures obligatoires

- *FREN 372 – Littérature québécoise 1 : Le récit bref*, recueil de textes disponible à la librairie de McGill (680, rue Sherbrooke Ouest). Disponible en version électronique (et en version papier, sur demande).
- TREMBLAY, Lise. *La héronnière*, Montréal, Leméac Éditeur, 2015 [2003]. Disponible (en version papier seulement) à la librairie de McGill et dans plusieurs librairies et bibliothèques locales.

Évaluation

Quiz (contrôles de lecture) (2)	10 %
Commentaires écrits* (3) (1 page, interligne double)	15 %
Compte rendu critique* (3-4 pages, interligne double)	15 %
Bibliographie pour le Travail de recherche* (2-3 pages, interligne double)	10 %
Plan détaillé du Travail de recherche* (2-3 pages, interligne double)	10 %
Travail de recherche* (8-10 pages, interligne double)	40 %

* Les Commentaires écrits, le Compte rendu critique, la Bibliographie, le Plan et le Travail de recherche doivent être téléversés dans *myCourses* avant 23h59 (Heure de l'Est), le jour prévu pour la remise. Les travaux remis en retard sans raison valide ne seront pas acceptés ; la note « 0 » leur sera attribuée. Un travail non remis entraîne évidemment la note 0. Il n'y a, pour ce cours, ni possibilité de reprise de travail, ni travail supplémentaire pouvant être fait en vue d'augmenter sa note. Il n'y a pas d'examen de reprise.

Tous les travaux et les quiz se font obligatoirement en français. L'évaluation tient compte de la correction de la langue.

Voir le Module 1 dans myCourses pour une description plus détaillée du mode d'évaluation, des modalités des travaux à rendre, etc. Voir le Calendrier ci-dessous pour les dates de remise des travaux et les dates des Quiz.

Bibliographie sélective

Voir le Module 1 dans *myCourses*.

Formule pédagogique

Le FREN 372 devait à l'origine se donner en présentiel les mardis et jeudis, de 8h35 à 9h55, pour un total de 39 heures de présence en classe réparties sur 26 séances. Vu les circonstances, un format modifié a été adopté, le contenu étant organisé en Modules combinant des activités en **mode synchrone** et des activités en **mode asynchrone** :

1) Il y aura 13 séances en **mode synchrone** (sur Zoom, via *myCourses*; voir le *Calendrier* ci-dessous). La première séance aura lieu le jeudi 3 septembre ; toutes les autres auront lieu le mardi, à partir du mardi 8 septembre jusqu'au mardi 24 novembre inclusivement. Toutes les séances auront lieu à l'heure habituelle du cours, soit de 8h35 à 9h55. Il n'y aura pas de cours les jeudis (sauf le tout premier) ni le mardi 1^{er} décembre.

Vous devrez être « présent·e·s »¹ sur Zoom lors des séances synchrones, que j'animerai. La plupart seront de nature mixte, combinant une partie magistrale et une partie dédiée à une ou des activités d'apprentissage et de contrôle de connaissances. Sauf exception, les séances en mode synchrone seront enregistrées et disponibles sur *myCourses* quelques heures après la séance. Votre image, votre voix et votre nom seront donc accessibles aux camarades de classe qui visionneront par la suite les séances. **En assistant à une séance, vous confirmez votre consentement à l'enregistrement.** À noter que vous avez la possibilité d'assister en mode audio seulement et de [changer votre nom pour le cours](#).

2) Le reste du cours sera en **mode asynchrone** et sera organisé autour de différentes activités d'apprentissage en lien avec les séances synchrones et les travaux à remettre : lectures préparatoires, écoute de capsules audio ou vidéo, activités de groupe. Vous n'êtes pas tenu·e·s de consacrer vos jeudis « libres » (de 8h35 à 9h55) aux activités asynchrones, mais cela pourrait vous aider à mieux gérer votre temps et à mieux organiser les travaux de groupe. Par ailleurs, je serai disponible certains jeudis à ces heures (dates exactes à déterminer), dans *myCourses* (fonction « Discussions »), pour répondre à vos questions, etc.

Calendrier des séances synchrones et des lectures ; dates d'échéance

N.B. Les dates des quiz et de la remise des travaux écrits sont fixes, mais le déroulement du cours, lui, est susceptible de fluctuer.

Module 1

Séance synchrone : jeudi 3 septembre

Contenu : Présentation du cours

Lectures : Les documents affichés dans le Module 1 (*myCourses*) ; l'article de L. Gagnon (dans le recueil de textes)

Module 2

Séances synchrones : mardi 8 septembre et mardi 15 septembre

Contenu : Mise en contexte ; définitions ; survol de l'évolution du récit bref de langue française ; pratiques, modes et lieux de publication du récit bref (québécois)

Lectures : Les documents affichés dans le Module 2 ; l'article de G. Brulotte et les textes de d'U.-J. Tessier et d'H. Beaugrand (recueil)

Échéance : jeudi 17 septembre : Remise du Commentaire écrit n° 1

¹ À moins d'excuse valable : maladie, problème technologique, etc. D'autres options seront offertes à ces étudiant·e·s, qui doivent communiquer immédiatement avec moi si un problème se présente.

Module 3

Séances synchrones : mardi 22 septembre et mardi 29 septembre

Contenu : Le récit bref québécois au XIX^e siècle

Lectures : Les documents affichés dans le Module 3 ; l'article de J. Sénécal et les textes de B. Lamontagne Beauregard et C. Marchand (recueil)

Quiz n° 1 : mardi 22 septembre (durée : 20 minutes)

Échéance : mardi 29 septembre : Remise du Commentaire écrit n° 2

Module 4

Séance synchrone : mardi 6 octobre

Contenu : Le récit bref québécois, de 1900 à 1945

Lectures : Les documents affichés dans le Module 4 ; les textes de M. Le Normand, C. Martin, G. Roy, A. Berthiaume et G. Archambault (recueil)

Échéance : jeudi 8 octobre : Remise du Commentaire écrit n° 3

Module 5

Séances synchrones : mardi 13 octobre et mardi 20 octobre

Contenu : Le récit bref québécois de 1945 à 1980

Lectures : Les documents affichés dans le Module 5 ; l'article de R. Audet et Ph. Mottet et les textes de G. Brulotte, M. Proulx, A. Major, É. Turcotte et N. Bismuth (recueil)

Quiz n° 2 : mardi 13 octobre (durée : 20 minutes)

Échéance : jeudi 22 octobre : Remise du Compte rendu critique

Module 6

Séances synchrones : mardi 27 octobre et mardi 3 novembre

Contenu : Le récit bref québécois de 1980 à 2000

Lectures : Les documents affichés dans le Module 6 ; *La héronnière* de L. Tremblay ; les textes de S. Archibald et Aude (recueil)

Échéance : jeudi 29 octobre : Remise de la Bibliographie

Module 7

Séances synchrones : mardi 10 novembre, mardi 17 novembre et mardi 24 novembre

Contenu : Le récit bref québécois de 2000 à 2020

Lectures : Les documents affichés dans le Module 7

Échéance : mardi 17 novembre : Remise du Plan détaillé

Échéance : mardi 1^{er} décembre : Remise du Travail de recherche

Honnêteté intellectuelle : L'université McGill attache une haute importance à l'honnêteté académique. Il incombe par conséquent à tou-te-s les étudiant-e-s de comprendre ce que l'on entend par tricherie, plagiat et autres infractions académiques, ainsi que les conséquences que peuvent avoir de telles actions, selon le *Code de conduite de l'étudiant et des procédures disciplinaires* (pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide pour l'[honnêteté académique](#) de McGill).

Propriété intellectuelle : Les documents, enregistrements, notes de cours, synthèses, questions d'examen, etc. créés par les enseignant-e-s sont protégés par la loi. Il est interdit de les copier ou de les partager sous quelque forme que ce soit, ou dans quelque médium que ce soit, sans l'autorisation explicite de la part de l'enseignant-e. Veuillez noter que toute violation du droit d'auteur peut faire l'objet d'un suivi de la part de l'Université en vertu du *Code de conduite de l'étudiant et procédures disciplinaires*.

Communications par courrier électronique : La « Politique sur les communications par courrier électronique avec les étudiant-e-s » de l'Université McGill précise que « [l]e courrier électronique est l'un des moyens de communication officiels entre l'Université McGill et ses étudiant-e-s. Comme dans le cas de toutes les communications officielles émanant de l'Université, il appartient à l'étudiant-e d'ouvrir et de lire à temps son courrier électronique et de prendre les dispositions voulues. Si l'étudiant-e réachemine du courrier électronique provenant de l'Université vers une autre boîte électronique, il lui appartient de s'assurer que cet autre compte est fonctionnel. »

Pour des conseils sur la manière la plus efficace de communiquer par courriel avec un-e enseignant-e, je vous suggère de regarder le tutoriel en ligne « [Comment écrire à un enseignant](#) ».

N.B. *Je réponds aux courriels entre 9h et 17h, du lundi au vendredi, et, dans la mesure du possible, dans les 48 heures suivant leur réception (exception faite des fins de semaine et des jours fériés).*

Les étudiant-e-s qui éprouveraient des problèmes de santé physique ou mentale sont encouragé-e-s à me le signaler et à contacter le [Pôle bien-être étudiant de McGill](https://www.mcgill.ca/wellness-hub/fr/contactez-nous) (<https://www.mcgill.ca/wellness-hub/fr/contactez-nous>).

En cas de circonstances imprévues échappant au contrôle de l'Université, le contenu et les modalités d'évaluation du cours sont sujets à changement.

L'Université McGill est sur un emplacement qui a longtemps servi de lieu de rencontre et d'échange entre les peuples autochtones, y compris les nations Haudenosaunee et Anishinabeg. Nous reconnaissons et remercions les divers peuples autochtones dont les pas ont marqué ce territoire sur lequel les peuples du monde entier se réunissent maintenant.

Le cours FREN 372 sera accessible dans *myCourses* à partir du 27 août 2020.